

TRIMESTRIEL

N° 103

Hiver 2022

LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN

MEILLEURS
VOEUX

2022



www.bedoin-mont-ventoux.fr

Bédoin
MONT VENTOUX



Actualités 4

Les Travaux..... 12

La vie à Bédoin 13

Histoire, culture & patrimoine 16

Dossier 18

Forêt biodiversité environnement..... 21

La rubrique des petits..... 22

La Vie associative 25

Expression directe..... 30

Le coin des gourmets 31

LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 103 JANVIER 2022**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECQ – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERE. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 200 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Bédoin
MONT VENTOUX

Chers Bédouinaises, chers Bédouinains,

Les fêtes de Noël, moment de fraternité et de partage, ont été des instants tournés vers nos proches et vers les personnes affaiblies, fragilisées ou seules. La situation sanitaire que nous subissons encore nous appelle à davantage d'attention portée aux autres et à rester bienveillants envers celles et ceux qui en ont besoin.

Début décembre, nous avons pu nous retrouver aux côtés de nos artisans et de nos commerçants pour leur superbe marché de Noël. Une réussite collective locale qui a fait chaud au cœur. Le spectacle étincelant des AllStars, accompagné par un feu d'artifice tiré pour la première fois à cette période ont rendu à notre village sa joie de vivre ensemble, dans la féerie de Noël. Le lendemain, les Hameaux en Lumière nous ont offert la possibilité de nous retrouver autour de nos crèches provençales dans nos églises et de partager ces moments de vie et d'union spécifiques à notre terri-

toire. Nos aînés ont été associés : les colis de Noël ont été distribués, et notre résidence Albert-Arilland a su, une nouvelle fois, apporter de la joie à ses résidents entourés d'un personnel dévoué, des membres du CCAS et de notre équipe municipale. Bien sûr, nous aurions tous préféré pouvoir profiter de ces événements dans d'autres conditions que celles imposées par une pandémie qui dure, sans les masques, sans les contrôles du pass sanitaire... Mais à nouveau, c'est ensemble que nous avons réussi à organiser une fin d'année qui a su rassembler dans la sérénité et la joie.

Nous avons franchi le cap de 2022 avec pour objectif de renforcer les liens étroits qui nous unissent à notre village. D'un point de vue humain, d'abord, avec la mise en place de nouvelles solidarités pour n'oublier personne. D'un point de vue environnemental, aussi, qui nécessite de notre part une vigilance de tous les instants pour une meilleure

qualité de vie et, bien évidemment, dans la poursuite de la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez fait confiance et souhaitons vous associer encore plus.

Cette année nouvelle doit s'inscrire dans l'espoir, en dépit des restrictions sanitaires qui ne nous épargnent pas. Et même si nous ne pouvons, une fois encore, organiser la traditionnelle cérémonie des vœux initialement prévue, ce sont des lueurs d'optimisme qui doivent nous accompagner tout au long des mois à venir.

Aussi, et au nom de l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux dans l'espérance, la joie et le bonheur partagés.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches,

Bonne année 2022 !

**Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Vice-président à la CoVe**

MEILLEURS VOEUX

2022

Mesdames, Messieurs,
Chères Bédouinaises, chers Bédouinains,
Chers amis,

Une fois de plus nous ne pourrions nous retrouver pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la présentation de nos vœux pour l'année 2022.

Malgré cette période qui reste encore si troublée par la pandémie, je veux croire en des temps meilleurs pour vous, pour nous tous et pour notre territoire. Aussi, en ce début d'année, si je tiens à m'adresser à vous par une note d'espoir je ne peux oublier pour autant les événements difficiles qui nous ont marqués en 2021.

Vous comprendrez que je puisse évoquer, non sans émotion et gratitude pour leur dévouement au sein de notre commune ou pour leur implication au sein de leur famille et de notre village, celles et ceux qui nous ont quittés. Sont également associés nos forces de l'ordre qui n'ont pas été épargnées, nos soldats

décédés en opérations extérieures ou bien encore nos sapeurs-pompiers terriblement éprouvés lors des incendies dans le sud de la France et chez nous, en Vaucluse, l'été dernier.

Que leur mémoire demeure en chacun de nous

Durant les douze derniers mois, c'est bien **la solidarité** qui a été au rendez-vous dans notre village. Le travail entrepris pour répondre à la confiance que vous nous avez accordée se poursuit dans **la renaissance des liens étroits qui nous unissent à notre commune.**

Le redéploiement optimal des missions de France Services et l'engagement de nos agents dédiés ont permis la concrétisation d'actions tournées vers les personnes les plus vulnérables, sans distinction d'âge. Qu'il s'agisse de la mutuelle communale qui continue de recevoir de nombreuses inscriptions, de la bourse au permis pour nos jeunes qui connaît un véritable engouement,

des actions conjointes collectivité-CCAS-EHPAD menées parfois dans des circonstances d'extrême urgence comme le portage des repas à domicile, acté en moins de deux mois, sont autant de démonstrations de solidarité qui doivent être renforcées. **J'y veillerai personnellement.**

Comment ne pas rappeler, qu'en octobre dernier, ce sont les associations de jeunes Bédouinains et des alentours (les AllStars et le club de football Ventoux-Sud) qui ont souhaité s'associer au déménagement du mobilier de notre résidence Albert-ARTILLAND afin que nos aînés puissent bénéficier, au plus vite, de la nouvelle structure. Avec le personnel, les directeurs de l'établissement, les agents, des élus et l'entreprise DALL'AGNOLA venue bénévolement, cette journée d'automne a fait date au calendrier des solidarités. Cette conscience collective retrouvée, cette fraternité partagée caractérisent **nos valeurs, vos valeurs** auxquelles nous croyons et que nous continuerons d'ancrer.

Comment ne pas évoquer, aussi, **la réussite conjointe des jardins familiaux et partagés**, d'ores et déjà opérationnels pour la plus grande joie des détenteurs de parcelles? Grâce au formidable élan de Bédouinains convaincus par notre projet, une association dynamique a vu le jour et porte désormais, à nos côtés, cette réalité sociétale et environnementale. Nos écoles ont également été associées. Courant décembre, ce sont nos « petits » du CE1 qui ont pu planter leurs essences d'arbres dans la parcelle qui leur est consacrée. **Ces actions intergénérationnelles et de partage des savoirs seront, désormais, le fil conducteur tout au long de notre mandat.**

Toujours au registre des solidarités, vient s'ajouter le lancement de notre **lotissement communal pour nos « primo-accédants »**. N'ayant jusqu'ici jamais fait l'objet d'étude et encore moins de projets, ce type d'accession à la propriété s'inscrira dans une démarche affirmée de vouloir **faire de nos jeunes couples une de nos priorités.**

Enfin, dans la perspective de vous redonner la parole et une place centrale, l'installation du comité consultatif environnement/biodiversité/transition écologique et celui consacré au cadre de vie témoigne du respect de l'engagement pris auprès de vous lors de notre campagne électorale. Les réunions et les actions sur le terrain ont commencé, en partenariat avec certaines institutions. En février, une première réunion publique se tiendra en votre présence afin d'échanger sur l'amélioration de notre quotidien. **Une première démocratie pour notre village!**

Une solidarité au service de toutes et de tous

Un retour sur 2021 impose de nous souvenir des grands événements auxquels vous avez pris part et que vous avez contribué à rendre exceptionnels.

Sans vous et sans votre ferveur, l'inauguration de la mythique ligne de départ – disparue lors de travaux d'aménagement - n'aurait pas été le succès populaire que nous avons connu. Grâce à l'aide précieuse de la famille **RONDONI, Laurent et Raphaël**, à

tous les passionnés de sports mécaniques et à nos coureurs automobiles présents, le 7 août dernier a rendu ses lettres de noblesse au KM 0 dans le souvenir des célèbres courses de côte... Les deux ascensions du mont Ventoux, lors de la 11^e étape du Tour de France en juillet, et l'inauguration de la stèle **Robert CHAPATTE** au rond-point du cycliste, en présence de personnalités dont Christian **PRUDHOMME**, nous ont permis de faire rayonner notre commune et son territoire. Une fierté partagée, aussi, avec la famille d'**Hubert AURIOL** et ses amis lors d'un émouvant hommage, en septembre, rendu à ce formidable sportif dans le cadre de la **Cardiac des Monts**. L'été n'a pas manqué d'animations et de festivités: vous avez été très nombreux, malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires, à y participer.

Je vous remercie pour votre implication et je rends hommage au travail remarquable effectué par nos services!

Un grand nombre des promesses de campagne de mon équipe municipale est déjà tenu ou en passe de l'être. Vous le savez, nous les avons voulues en adéquation avec vos attentes, sans projets démesurés, en fonction des finances municipales au plus bas et d'une dette conséquente que nous avons commencé à rembourser.

Si des réalisations concrètes ont déjà vu le jour: sécurisation des axes routiers plateau ralentisseur installé à l'entrée du hameau de Ste-Colombe côté Bédoin, pose de trottoirs route de Flassan entre la rue de l'Abbé-Durand et le chemin de Bédoin aux Baux, obtention de la coupe des peupliers chemin des Moulins par ENEDIS qui endommageaient depuis trop longtemps le réseau électrique, reprise des chemins communaux, campagne de bouchage des nids-de-poule des chemins ruraux, réfection des WC publics place des Frères-Provane, réhabilitation du mobilier urbain, etc., les grandes orientations sont aussi lancées.

Le chantier de réhabilitation du chalet Manin, emblème de notre mémoire collective, débutera dès le printemps

2022. Les acquisitions foncières pour l'implantation d'une station de traitement des effluents phytosanitaires pour notre monde agricole sont actées. Une subvention à hauteur de 80 % soit 264 000 € permettra de mener à bien ce projet environnemental tant attendu par les acteurs de notre territoire. **Le lotissement communal pour nos « primo-accédants » est prêt pour accueillir les candidatures de nos jeunes Bédouinains tandis que les jardins familiaux et partagés seront inaugurés au printemps.** La réflexion sur l'aménagement du parking route de Carpentras est bien engagée avec les partenaires impliqués pour une réalisation dans le mandat. La réfection des vestiaires du stade municipal, datant des années 1970, devrait débuter prochainement. Nous poursuivons notre démarche d'étude pour l'implantation d'une résidence autonomie en rencontrant les acteurs économiques spécialisés. Nous sommes toujours au travail pour finaliser l'implantation d'une station-service sur la commune et nous sommes confiants quant à l'aboutissement de ce dossier.

Le dimanche 4 septembre 2022, un événement important attendu de tous, est programmé sur le site de Perrache, la 6^e édition de la Fête de la Forêt.

Enfin, **2022 sera aussi l'année de la préservation et de la sauvegarde des Demoiselles Coiffées.** Après avoir rencontré les différents propriétaires détenteurs de parcelles situées sur le lieu même de ce site unique dans le périmètre du Ventoux, **un accord historique a été trouvé.**

Un dossier complet, dans un prochain Passadou, sera dédié à ce travail de concertation et de sensibilisation jamais entrepris jusqu'ici avec autant de détermination.

Certain qu'une nouvelle dynamique s'instaure, c'est au nom de l'ensemble du conseil municipal, et en mon nom personnel, que je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de joie et de santé pour 2022!

Alain CONSTANT,
maire de Bédoin

■ *Droit de réponse*

Suite à l'article sur la chapelle Sainte-Croix paru dans *Le Passadou* n° 102, Monsieur Luc Reynard nous prie d'insérer le texte ci-après.

Des remarques relatives à la présence intempestive et non prévue dans le permis d'aménager un mur de clôture devant le parvis de la Chapelle Sainte-Croix au sommet du Ventoux ont circulé sur les réseaux sociaux.

Dans son article en page 6 du *Lou Passadou* n° 102, Mme Vissecq affirme que « le permis d'aménager avec le muret autour de la Chapelle a été validé par M. Reynard le 16/12/2019.

Une simple consultation du permis d'aménager (page 40) aurait permis de voir que le projet signé par M. Reynard ne comportait pas ce mur mais un simple parvis caladé enherbé, lequel



aurait permis l'accès à l'espace situé devant la chapelle à un véhicule (secours, services techniques). Donc, ce mur a été fait soit avec l'aval de la nouvelle municipalité, soit hors sa surveillance... ce qui est regrettable.

Dans le même article, M^{me} Vissecq

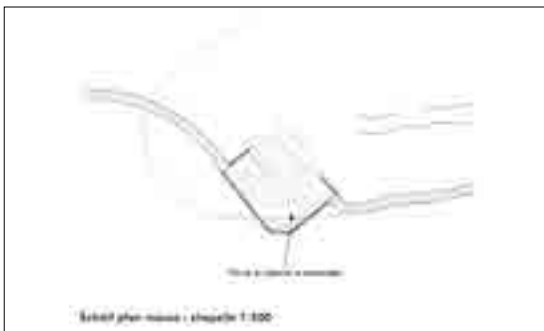
fait état d'une facture de 5 000 € pour l'étude d'un projet de 32 logements sociaux. Cette facture, pour une étude réalisée en 2016, n'a été transmise par l'EPFR que le 5 juin 2021 comme le prévoyait la convention multisites (2016-2020) signée entre la CoVe, la Commune et l'EPFR PACA.

Il ne saurait en aucun cas être fait grief à la municipalité précédente de l'avoir retenue.

Concernant le projet lui-même, les esquisses se trouvent en mairie et si celui-ci n'a pas été exécuté c'est suite au retrait du propriétaire d'une des parcelles concernées. ■

Luc Reynard, maire honoraire de Bédoin et les élus et adjoints concernés

■ *Chapelle Sainte-Croix... suite*



Beaucoup de bruit pour peu de choses!

M. Reynard, signataire du permis d'aménager les abords de la chapelle Sainte-Croix, fait porter à la municipalité actuelle la responsabilité de la construction d'un mur de clôture autour de ce site. Il laisse entendre à ce sujet que les travaux auraient été réalisés hors de la supervision des services municipaux.

Les arguments avancés par M. Reynard sont pour le moins curieux et, à l'évidence, relèvent d'une propension ha-

bituelle à tordre la réalité et à la présenter dans un sens qui lui est favorable.

En effet, sur le plan de masse au 1/500^e du permis d'aménager, on peut voir, page 40, un muret formant un enclos autour de la chapelle. Le commentaire du plan précise même « la création d'un par-

vis caladé [...] et d'un enclos ». Si les mots ont un sens, un enclos désigne bien un espace fermé.

Cela étant précisé, personne n'ignore que les professionnels des travaux publics et du bâtiment travaillent à l'aide de plans et non à partir de croquis et d'illustrations. Or, le croquis adjacent au plan n'est en fait qu'une vue d'artiste qui ne saurait servir de base à la réalisation des travaux et une validation d'un permis.

Concernant maintenant la facture relative au projet de 32 logements so-

ciaux pour laquelle nous aurions « fait grief à la municipalité précédente de l'avoir retenue », il s'agit une nouvelle fois d'une interprétation toute personnelle de M. Reynard. Dans l'article du *Passadou* il est simplement mentionné « un projet de 32 logements [...] inconnu par nous ». Il n'est donc aucunement question de « grief » de retenue de facture. Nous évoquions seulement une absence totale d'information des élus de la minorité sur les projets. Encore une fois, grâce à une rhétorique dévoyée, M. Reynard procède à une distorsion de la réalité de nos écrits afin de se dédouaner.

Pour conclure, nous pensons qu'un élu respectueux siégeant au conseil municipal, aurait pu intervenir pour défendre son bilan et ses réalisations.

Au lieu de cela, M. Reynard a préféré la démission.

Dominique VISSECQ

■ Cérémonies du 11 novembre



► **Cérémonies du 11 novembre : commémorer des valeurs de paix dans l'émotion et la retenue pour rendre hommage au courage, au dévouement et à la bravoure.**

Du cimetière de Sainte-Colombe à celui des Baux, les habitants des hameaux ont tenu à rendre hommage à tous les morts pour la France à l'occasion de ce 103^e anniversaire de l'Armistice de 1918. À l'issue de la lecture du discours officiel par le maire, Alain Constant, et de l'énumération de nos Poilus tombés au champ d'honneur, une rose a été placée sur leurs caveaux respectifs.

Après s'être rendu au centre de Bédoin, d'abord au monument aux Morts place Charles-de-Gaulle où une gerbe de la municipalité a symboliquement été déposée, le cortège officiel et tous les habitants présents se sont ensuite dirigés au cimetière communal. La commémoration, qui s'est déroulée en présence du député de la 5^e circonscription de Vaucluse, Julien Aubert, des anciens combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers SDIS84 et du 2^e REG de Saint-Christol, a permis de saluer à nouveau la mémoire du dernier Compagnon de la Libération Hubert GERMAIN, inhumé le même jour au Mont-Valérien.

Parce que nos Morts pour la France, nos Héros, ont réussi « à rendre possible tout ce qui était impossible », l'association

Mémoires de Bédoin et du Ventoux a souhaité témoigner de la vie dans l'enfer des tranchées. Une reconstitution de ces lieux où nos Poilus ont enduré les pires tourments et la lecture par nos élèves de CM2 d'extraits de lettres de nos soldats bédouinains ont clôturé, dans l'émotion et le recueillement, cette matinée dédiée au devoir de mémoire.



Que soient remerciés l'ensemble des participants : autorités civiles et militaires, anciens combattants, sapeurs-pompiers, élus et administrés.

Merci à Camille, Marie, Naïla, Lily, Lenny, Luca et Leelou pour leur investissement en tant que très jeunes élèves de notre école primaire à rendre si beaux des textes parfois si déchirants sur la vie de nos Poilus. Cet exceptionnel travail de notre corps enseignant, à Bédoin, mérite d'être particulièrement souligné et salué.

Enfin, rien n'aurait été réalisable sans l'implication spontanée des membres de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux : merci à Éric COSSE et à tous les bénévoles ainsi qu'à Isabelle BATTEFORT, conceptrice et rédactrice de l'ouvrage *Poilus de Bédoin*, aboutissement de recherches collectives effectuées par les membres de l'association. ■

Alain CONSTANT

■ Hommage national

Journée nationale du 5 décembre : hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie



Ce sont près de 30 000 soldats et membres des forces supplétives qui ont péri en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Ces soldats de métier, appelés ou rappelés sous les drapeaux sont morts loin de leurs attaches et de leurs familles.

En ce 5 décembre, nous nous souvenons aussi des anciens harkis qui ont combattu pour la France et de tous les civils qui ont perdu la vie.

Œuvrer pour la mémoire, encore et toujours pour que les jeunes générations continuent à commémorer à l'abri de toute instrumentalisation. ■

N.D.L.R.

Le *Passadou* paraîtra désormais courant mai, septembre et janvier. Cette décision permettra de réaliser des économies et de vous offrir un *Passadou* plus étoffé.



■ *Lotissement communal* *« Le Clos des Sables »* *Accession à la propriété*



Comme annoncé précédemment, et conformément à la délibération prise en conseil municipal du 6 février 2021, la commune veut encourager l'établissement de jeunes ménages en leur permettant d'accéder pour la première fois à la propriété dans des conditions de prix maîtrisés.

► **Le projet de lotissement communal** entre maintenant dans sa phase opérationnelle. Il a été longuement étudié (au total plus de 10 réunions de concertation) avec l'ensemble des élus, majorité et minorité. Je salue ce travail collectif et novateur pour la commune de Bédoin.

► **Les dossiers de demande et le règlement** seront à votre disposition à

compter du 17 janvier 2022 auprès de l'espace France service. Les dossiers complets seront à renvoyer au plus tard le 11 mars auprès de l'huissier (envoi avec accusé de réception).

Les dates de retrait et de dépôt des dossiers seront également communiquées via le site Internet, les panneaux lumineux, notre page facebook, ainsi qu'à travers la presse.

Les demandes seront traitées exclusivement par l'huissier désigné conformément au règlement d'attribution approuvé par le conseil municipal.

Pascale BEGNIS,
pour le groupe de travail



■ *Bourse au permis*

Trois jeunes de Bédoin ont pu bénéficier de la bourse au permis au terme de la première commission d'étude des dossiers.

Ces trois jeunes filles ont profité d'une aide directement versée à l'auto-école



Mercier à Bédoin afin de les aider à financer leur permis de conduire en échange de 35 heures de bénévolat au sein d'un service de la collectivité. Les conventions tripartites ont été signées entre les candidates, Monsieur Cornec de l'auto-école Mercier et la Mairie de Bédoin.

Anaïs, Océane et Émilie seront intégrées prochainement pour quelques jours au sein de différents services municipaux.

Elles vont pouvoir bénéficier de cette bourse qui représente une réelle opportunité, une passerelle vers l'autonomie et l'indépendance.

Anaïs, 23 ans, va plus facilement accéder à des formations et cela va faciliter également sa recherche d'emploi. Océane, 18 ans et Émilie, 17 ans seront plus indépendantes pendant les études supérieures qu'elles envisagent de suivre.

Nous suivons d'un œil attentif et encourageant nos trois récipiendaires qui seront reçues en mairie suite à la validation du précieux sésame. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur apprentissage et l'obtention de leur permis de conduire. D'autres commissions seront organisées au cours de l'année 2022 afin d'étudier de nouveaux dossiers de demande d'aide adressés au CCAS. Le CCAS depuis le début du mandat organise des actions en faveur de notre jeunesse à laquelle nous devons également être particulièrement attentifs.

Stéphanie CIPOLLA pour le CCAS

■ De bien belles activités au pôle EEJE

► Depuis septembre dernier, nos plus petits n'ont cessé de s'activer avec leurs enseignants et l'ensemble du personnel dédié.

Que ce soit au sein de nos écoles, à travers les multiples animations du centre aéré, lors des lectures d'extraits de lettres de nos Poilus pour la cérémonie si émouvante du 11 novembre aux côtés de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux et face à la tranchée reconstituée place de la République, à l'Oustaou d'Anaïs pour la cueillette « à l'ancienne » des olives puis, 15 jours plus tard, pour la dégustation de « leur » huile à la cantine scolaire, ou encore au cours de la plantation d'arbres dans la parcelle qui leur est spécialement réservée aux jardins partagés... Rien n'a manqué au panel des découvertes naturelles et environnementales, au devoir de mémoire et au précieux enseignement dispensé avec passion et efficacité par nos représen-



tants de l'Éducation nationale.

À l'heure où la réussite de l'école est associée à la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée aux enfants qu'elle reçoit, nous pouvons être fiers de celle déployée sur notre territoire.

Merci une fois de plus aux enseignants, aux agents affectés au service enfance-jeunesse et surtout à nos « petits » de nous offrir cette joie de vivre et de nous rendre témoins de cette envie d'apprendre. ■

David MALINGE

■ Urbanisme

► À compter du 1^{er} janvier 2022, le service urbanisme pourra recevoir et instruire par voie dématérialisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme.

Sont concernés :

- les permis de construire (maisons individuelles et autres);
- les permis d'aménager;
- les 3 sortes de déclarations préalables (lotissement, maison individuelle et autres);
- les certificats d'urbanisme (CUA et CUB).

Sont exclues : les demandes d'autorisation de travaux pour les établisse-

ments recevant du public (ERP) et celles concernant les immeubles de grande hauteur.

Ces demandes pourront être déposées en ligne par un usager, 24 h/24 et 7 j/7 et uniquement sur le guichet dédié ou le lien disponible :

► <https://gnau.lacove.fr/gnau/>

Seules les demandes dématérialisées effectuées à partir de cette plateforme seront prises en compte.

Grâce à cette dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en

ligne, à tout moment, où que vous soyez, dans une démarche simplifiée, sécurisée, gratuite et facilement accessible.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples : un gain de temps et la possibilité de déposer votre dossier en ligne à tout moment ; plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier en temps réel ; des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et sur l'affranchissement.

Le service urbanisme de la commune reste à votre disposition pour toute information complémentaire. ■

■ Conseil municipal du 19 septembre 2021

Approbation du compte rendu de la séance du 12 juillet 2021

1 – Charte de coopération pour la circulation des documents entre bibliothèques – modification

Le CM approuve à l'unanimité la nouvelle charte permettant d'emprunter 34 documents physiques et 5 livres numériques.

2 – Lotissement communal – dénomination

Le CM décide à l'unanimité de le dénommer « Le clos des sables ».

3 – Forêt communale – anticipation de coupes, parcelles 4009 et 4016

Le CM a décidé d'engager une opération de plantation d'arbres afin de reboiser les parcelles 4016 (Perrache) et 4009 (Besouce) afin d'améliorer la résilience de la forêt communale au changement climatique. Après échanges avec l'ONF, une décision de passage en coupe exceptionnelle par anticipation est nécessaire avant d'effectuer les nouvelles plantations.

Le CM décide à l'unanimité : d'approuver et de compléter l'assiette 2021 de la forêt communale en rajoutant ces coupes ; de décider de la destination de ces coupes et des modalités de commercialisation (vente de bois sur pied à la mesure, vente avec mise en concurrence, types de produits : bois d'œuvre et d'industrie).

4 – Budget principal 2021 – décision modificative n° 2

Elle a pour but de prévoir les crédits nécessaires au remboursement à l'Établissement public foncier PACA dans le cadre d'une convention signée en 2016 pour une étude de capacité du site des Florans dans l'objectif de développer une opération de logements en mixité sociale, laquelle n'a pas donné lieu à une poursuite du projet. Les crédits supplémentaires sont ouverts au chapitre 20 et se traduisent par un prélèvement sur le chapitre 22 (dépenses imprévues).

Le CM approuve à l'unanimité cette décision.

5 – Budget camping-piscine – décision modificative n° 2

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la décision (régularisation d'opérations portant sur 100 €).

6 – Formation de la police municipale : convention avec l'association « société de tir Bédoin-Ventoux »

Les gardes champêtres ont l'obligation d'entraînement au maniement des armes catégorie B, à raison d'au moins deux séances par an.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la convention avec l'association de tir Bédoin-Ventoux définissant les conditions d'organisation des séances de tir

de la police municipale (mise à disposition à titre gracieux des installations).

7 – Adhésion au service d'assistance au remplacement du CDG 84

Le centre de gestion du Vaucluse a mis en place un service d'assistance au remplacement pour proposer des candidatures de personnel pour pallier ponctuellement les absences de personnel.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver ladite convention.

8 – Motion de soutien à la filière lavandicole

La Commission européenne envisage, d'ici 2025, de faire entrer l'huile essentielle de lavande et de lavandin dans la catégorie des produits chimiques et toxiques. Cette mesure risque d'impacter fortement l'économie régionale.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver une motion visant à s'opposer à cette mesure (également adoptée par l'association des maires du Vaucluse). ■

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 03/07/2021 au 16/09/2021 est consultable sur le site de la mairie.

■ Conseil municipal du 30 novembre 2021

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 29 septembre 2021

1 – Fonds de concours voirie

Le fonds de concours voirie est versé par la CoVe une fois les travaux réglés (réfection de chemins, marquage).

Le CM décide à l'unanimité de solliciter un premier versement du fonds de concours à hauteur de 14 489 €.

2 – Station de lavage des pulvérisateurs et de traitement des effluents phytosanitaires : acquisition foncière

La réalisation de la station de lavage nécessite l'acquisition de terrains à proximité de la cave coopérative viticole. L'aboutissement du projet de la station et donc l'acquisition des terrains sont conditionnés à l'obtention des financements sollicités et à la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le CM décide à la majorité des votants (19 pour et 3 contre : M. Olivier Mercier, M^{me} Yannick Charreteur, M. Michel Pape) d'approuver le projet d'acquisition des parcelles F 1152, F 1154, F 1155 pour un total de 13 450 € hors frais.

3 – Site d'escalade de la Combe obscure : convention avec le département de Vaucluse et le comité montagne et escalade

Le CM décide à l'unanimité : d'approuver la demande d'inscription du site d'escalade au plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux activités de pleine nature; d'autoriser M. le Maire à signer la convention pour l'ouverture au public, l'entretien et la surveillance des sites d'escalade d'intérêt départemental.

4 – Syndicat mixte forestier – travaux de défense forestière contre l'incendie

Le CM décide à l'unanimité : d'approuver la participation de la commune à un programme pour l'entretien de la piste des graviers blancs et de confier au syndicat mixte forestier le soin de mener à bien ce projet; de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 204 du budget annexe « Exploitation forestière 2021 ».

5 – SPL Ventoux-Provence – convention de mise à disposition des locaux

Le CM décide à la majorité (19 pour, 3 abstentions : M. Olivier Mercier, Mme Yannick Charretier, M. Michel Pape) d'approuver la convention de mise à disposition du local de l'office de tourisme au profit de la SPL pour une durée d'un an reconductible dans la limite de 5 ans.

6 – Budget annexe : mise en place du référentiel budgétaire et comptable M 57

Dans un souci de simplification de la gestion des collectivités locales, le référentiel budgétaire, le référentiel budgétaire M 57 remplacera en janvier 2024 les référentiels aujourd'hui appliqués. Un appel à candidatures de collectivités préfiguratrices pour l'appliquer à compter du 01/01/2022 a été lancé par la DDFIP.

Le CM décide à l'unanimité le passage au M 57 à compter du 01/01/2022 pour les budgets annexes : camping, piscine, tennis; exploitation forestière; lotissements.

7 – Budget principal : admission en non-valeur

Mme la comptable publique de la commune sollicite pour l'exercice 2021 l'admission en non-valeur de divers

titres communaux qui correspondent à des créances pour lesquelles les procédures de recouvrement et poursuites n'ont pas permis d'aboutir à un règlement. Elle relève du budget principal (restauration scolaire, accueil de loisir, droit de place, revenus d'immeubles).

Le CM décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur les titres communaux irrécouvrables pour un montant de 3418,04 €.

8 – Autorisation de programme et crédits de paiement – actualisation

Le CM décide à l'unanimité de voter le montant de l'autorisation du programme et la répartition des crédits de paiement relatifs aux travaux de restauration partielle de l'église.

9 – Budget principal 2021 – décision modificative n° 3

Cette décision modificative prend en compte : les crédits nécessaires à des opérations d'ordre budgétaires (travaux en régie et opérations patrimoniales); l'ajustement des crédits nécessaires pour les travaux de restauration de l'église du fait de la révision des prix appliqués à ce marché qui n'avait pas été prévue sur les crédits de paiements des années précédentes; l'ajustement des crédits relatifs aux jardins partagés.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver ladite modification.

10 – Budget annexe – exploitation forestière 2021 : décision modificative n° 1

Le CM décide à l'unanimité d'approuver ladite modification.

11 – Budget annexe piscine, camping, tennis – décision modificative n° 3

Le CM décide à l'unanimité d'approuver ladite décision portant sur 110 €.

12 – Service enfance-jeunesse-éducation : convention de service avec la MSA Alpes-Vaucluse

Ce service a régulièrement recours au quotient familial dans le cadre de ses missions et activités. Ces informations

sont confidentielles et doivent être transmises dans un cadre sécurisé.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la convention de service relative à l'habilitation et à la consultation du quotient familial des allocataires de la MSA.

13 – Journée de la forêt 6^e édition

Le CM décide à l'unanimité de donner un avis favorable à l'organisation de la 6^e fête de la forêt prévue le 24 septembre 2022.

14 – Commerces – dérogation à l'obligation du repos dominical

Le CM décide à l'unanimité de donner un avis favorable aux ouvertures dominicales au titre de l'année 2022 pour les commerces de détail.

15 – Adhésion risques statutaires

Le CM décide à l'unanimité l'adhésion au groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le centre de gestion de Vaucluse attribué au groupe SOFAXIS et CNP Assurances.

16 – Piscine, camping, tennis – créations d'emplois non permanents

Le CM décide à l'unanimité d'approuver pour le budget annexe piscine, camping, tennis la création des emplois non permanents suivants à compter du 01/01/2022 : un poste de rédacteur territorial contractuel à temps complet; un poste d'adjoint technique territorial à temps complet; et de dire que les crédits seront inscrits au chapitre 012 du budget annexe. ■

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 17/09/ au 04/11 2021 est consultable sur le site de la mairie.

NB : Le compte rendu résumé des délibérations du Conseil municipal publié dans *Le Passadou* n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation en mairie ou sur le site de la mairie : www.bedoin-mont-ventoux.fr

■ *Le point sur les travaux*

Travaux en régie

- Réalisation d'une rampe d'accès entre le vieux cimetière et le nouveau.



- Aménagement de l'entrée de l'algéco (ancien foyer des jeunes devenu foyer du 3^e âge).



- Installation de corbeilles de ville (2 centre culturel, 1 salle des sports, 1 place de la Castre, 1 algéco).
- Installation des nouvelles décorations de Noël, création de la boîte aux lettres du père Noël, coupe de 130 sapins dans le Ventoux dont 30 pour le téléthon.
- Réfection de chemins en grave (fond du loup, chemin des Condamines...).



- Sécurisation des entrées du parking route de Carpentras, mise en place de nouvelles barrières pour limiter l'accès aux véhicules de hauteur supérieure à 1,9 m.
- En cours d'installation : une main courante chemin Coste-Froide.

Travaux prestataires

- Taille des platanes chemin des Florans, monument aux morts, place

des écoles, avenue Barral-des-Baux (soit 40 platanes).



- Installation du réseau d'irrigation des jardins partagés, plantation de végétaux.
- Taille des haies de cyprès au tennis.

Travaux en cours

- Travaux d'adduction d'eau potable et eau usées hameau des Vendrans, route des Héritiers.
- Création d'un abreuvoir à chauve-souris.
- Chemin des remparts :
Les tranchées seront refermées pour les fêtes : un revêtement bi-couche sera réalisé sur ces tranchées. Courant janvier, ce sera au tour de la société INEO d'intervenir pour enfouir les réseaux (Orange et Enedis) et installer le nouvel éclairage public. ■

■ *Sécurisation de la route de Flassan*

Le projet de sécurisation routière et piétonne (réalisation des trottoirs et réfection des réseaux) se déroule conformément aux prévisions de la première phase.

En septembre 2020, les premiers échanges avec le Département dessinaient les premiers contours du projet et mettaient en avant notre volonté de sécuriser cette entrée du village. La convention avec le Département était signée le 18 juin 2021. Nous tenons à remercier nos partenaires (Département et Syndicat électrique du Vaucluse) qui ont apporté un soutien sans faille à ce projet sur le plan technique et financier.

► **Ce projet conséquent a été lancé un an à peine après l'arrivée aux affaires de la nouvelle équipe municipale.**

Fin 2021, après le busage des fossés, les trottoirs, le réseau pluvial ainsi que les fourreaux des réseaux haute et basse tension sont en place. Les différents réseaux seront opérationnels en février 2022.

La seconde phase comprenant la réalisation des 3 plateaux ralentisseurs, les revêtements de la chaussée ainsi que la modernisation et le déploiement de l'éclairage sur toute la longueur du trottoir, soit près de 600 mètres, sera effectuée au cours du 1^{er} trimestre 2022. Nous avons tenu à mettre en place un éclairage public nouvelle génération sur toute la longueur soit l'installation de 26 candélabres dont 15 nouveaux. Nous marquons ainsi notre volonté de moderniser les 400 points lumineux de la commune, sources d'une



consommation importante d'énergie, pour des raisons environnementales et économiques.

La commune a pris un retard très important dans ce domaine. Nous nous devons d'y remédier. En effet, l'écologie ne doit pas être seulement un discours et un affichage mais se doit d'être confirmée par des actions concrètes sur le terrain. **C'est maintenant le cas.** ■

Patrick EMOND

■ *Portage des repas à domicile : une réalité locale, partenariale et municipale à Bédoin*

Depuis novembre 2021, l'ADMR a cessé le portage des repas à domicile pour nos aînés. Ayant fait le choix de contractualiser avec la Poste et un fournisseur de repas basé dans les Bouches-du-Rhône, ce réseau associatif a, de fait, rompu un contact privilégié et un lien social tant apprécié de ses usagers.

Cette décision ne pouvait être acceptée, en tant que telle, par notre commune et notamment par les élus de la majorité au regard des situations personnelles des administrés concernés. **Sous l'impulsion du maire et des élus délégués, en moins de deux mois, tout l'aspect administratif et juridique a été encadré par la rédaction**



d'une convention, la signature d'un contrat de location avec un loueur professionnel pour le véhicule de livraison ainsi qu'un budget prévisionnel approuvé.

À l'issue de deux conseils d'administration, le partenariat entre le CCAS et la résidence Albert ARTILLAND s'est ins-

tallé le 15 novembre dernier. Une prouesse administrative au regard du peu de temps imparti entre l'annonce de l'ADMR et la décision municipale entérinée par le CCAS et l'EHPAD.

En ce début d'année 2022, les repas entièrement préparés par la maison de retraite de Bédoin sont livrés à domicile

pour nos personnes âgées, isolées, dépendantes ou atteintes de handicaps. **Cette volonté de nouvelles solidarités s'inscrit chaque jour dans cette ambition, qui est la nôtre, de n'oublier personne sur notre territoire. ■**

Éliane BARNICAUD



■ *Le Comité Cadre de vie – Citoyenneté*

Dans notre programme de campagne il était prévu de créer des comités pour faciliter la démocratie participative, favoriser les échanges et la concertation avec l'ensemble des administrés.

Le comité Consultatif Cadre de vie et citoyenneté a été mis en place et s'est réuni pour la première fois le 7 octobre 2021. Après le comité Environnement Biodiversité transition énergétique, la création de ce comité élargit notre palette d'outils pour répondre à vos attentes.

Le comité Environnement Biodiversité transition énergétique a été élaboré sur la base de candidature, **pour le comité cadre de vie c'est sur la base d'un tirage au sort intégral que la constitution du groupe s'est réalisée.**

Constitué de cinq élus (Cécile Paulin, présidente du comité, Gino Fin, Jules Donzelot, Patrick Campon et Anne Capozzo) et de 6 citoyens bédouinains tirés au sort sur les listes électorales (et ayant répondu favorablement à notre

proposition), ce comité a pour vocation de créer plus facilement du lien entre les habitants et de les rendre acteurs de la vie de leur village.

Nous avons fait le choix de créer six zones géographiques et il y a donc un citoyen représentant par zone :
– Bédoin centre nord (André Vissecq)
– Bédoin centre Sud (Didier Sol)
– Périphérie Nord (Bruno Hugon)
– Périphérie Sud (Thierry Begnis)
– Campagnes (Gilles Ravaute)
– Hameaux (Marion Maillet)

Au-delà des missions de cette commission, un lien évident sera établi avec des réunions de quartiers, initiées et organisées par la mairie, les membres du comité seront présents et ce sera l'occasion de vous adresser à eux, de faire leur connaissance et de comprendre leur rôle et leurs missions.

Nous prévoyons d'organiser trois réunions annuelles, chacune regroupera deux secteurs géographiques :



1. Centre sud – périphérie Sud
2. Hameaux Campagnes
3. Centre nord – périphérie nord

La première réunion publique concernera donc le centre sud et sa périphérie. La date retenue est le samedi 26 février à partir de 10 heures au centre culturel Helen ADAM.

Certains que de belles idées émaneront de ce comité, nous vous attendons nombreux aux réunions de quartiers qui permettront de lui donner l'importance qu'il mérite et l'énergie collective dont il doit se nourrir ! ■

Cécile PAULIN
présidente et pour le comité

■ *Deuxième édition de la foire de Noël des commerçants et des artisans de Bédoin : une réussite collective*

Avec ses 45 commerçants et artisans présents sur ses stands, la 2^e édition de la foire de Noël de l'ACA Bédoin, a connu une réussite tant attendue après des mois difficiles.

Renforcée par de nombreuses animations et démonstrations assurées par le tissu associatif et les acteurs de notre économie locale, la journée du 28 novembre dernier a redonné le sourire aux administrés et au public venu nombreux malgré des conditions climatiques hivernales.

Le repas préparé par René et Julien a répondu aux attentes de gourmands sous l'œil attentif du Père Noël, très sollicité par les enfants pour immortaliser l'instant.

La solidarité de tous a également fait chaud au cœur. L'une des tombolas organisées au profit d'une famille durement touchée a fait le plein. Au nom de Monsieur le maire Alain Constant et de son conseil municipal j'adresse, en ce début d'année, tout mon soutien à ces jeunes parents et à leurs enfants dans cette épreuve.

Merci à tous, à l'ACA Bédoin, à l'ensemble des bénévoles et aux services techniques de la mairie pour ce beau succès. À l'année prochaine ! ■

Emmanuèle VALERIAN



■ *La lumière, thème du téléthon*



En 2020, la journée du téléthon avait dû être annulée en raison du confinement imposé par la situation sanitaire. Le 3 décembre dernier, des contraintes moins sévères ont permis à cette manifestation de se dérouler au cœur du village malgré un froid piquant.

Les associations présentes ont proposé à la vente gâteaux, marrons chauds, boissons chaudes, décorations de Noël ainsi que tombolas, séances de maquillage, lampions et un challenge sportif. Un public nombreux a parcouru les stands et, grâce à la générosité de tous, la somme de 1 740 € a été récoltée. Elle sera reversée à l'AMF Téléthon.

Je remercie pour leur implication les associations présentes ainsi que les associations partenaires : association des commerçants, Carrefour, Saveurs du Ventoux et l'Écurie des 7 virages. Rendez-vous le 2 décembre 2022 pour une réussite encore plus belle. ■

Dominique SOUMILLE

■ *Et soudain, Bédoin s'est illuminé!*

Vendredi 3 décembre à 17h30, les plus petits, à l'invitation du maire, ont fait le décompte pour l'embrasement du sapin place de la République.

Une nouveauté qui a pu scintiller et briller tous les soirs durant ces fêtes de fin d'année grâce au travail et à l'implication des agents des services techniques. Une semaine avant, c'était le centre de notre commune ainsi que les hameaux des Baux et de Sainte-Colombe qui avaient revêtu leur parure de Noël aux couleurs chatoyantes.

Entièrement revisitées par une équipe d'élus, de colistiers et d'agents de notre

collectivité, les décorations ont, cette année, suscité l'engouement des administrés, des visiteurs de passage et des vacanciers. La boîte aux lettres du Père Noël était aussi toute nouvelle : réalisée avec soin par Jean-Paul, menuisier au sein de notre équipe technique, elle s'est vite remplie de plus de 90 lettres d'enfants adressées à celui qui n'aura pas manqué d'apporter, dans sa hotte, les cadeaux tant attendus... C'est, en tout cas, le vœu que nous avons formulé pour nos pitchouns. ■

Emmanuèle VALERIAN



■ Un week-end festif à Bédoin

Le Père Noël a fait son apparition le vendredi 17 décembre sur la place de la République. Le lendemain, les hameaux se sont illuminés pour notre plus grand bonheur, le Père Noël a fait une seconde apparition en cheminant des Baux jusqu'à Sainte-Colombe.



Sans oublier le traditionnel concert de Noël provençal à l'auditorium du centre culturel.

Merci aux All Stars, aux musiciens, à l'association des hameaux et aux bénévoles qui nous ont offert de beaux moments de partage. ■



■ Le CCAS a distribué les colis de Noël à nos aînés



En cette période de fin d'année qui se veut traditionnellement un moment de partage, de joie et de bienveillance, le CCAS et ses membres se sont transformés en messagers du Père Noël. **Deux cent cinquante colis ont été distribués.** Ils étaient composés de produits gourmands du terroir et de la revue historique « Mémoires de Bédoin et du Ventoux ». Nous souhaitons une bonne année à tous nos aînés. ■

Carole PERRIN
Éliane BARNICAUD

■ Accueil des nouveaux arrivants : une tradition

Nous n'avons pu vous accueillir comme il se doit dans notre commune après que la pandémie Covid-19 se soit brutalement installée. **Nous formulons le vœu que 2022 nous autorise, samedi 14 mai prochain dès 9 heures, ce moment de rencontre, de convivialité et de découverte d'une partie de notre patrimoine.**

Nous avons fait le choix d'une visite guidée de la partie ancienne de notre village et d'un instant de partage autour des produits de notre terroir sur la colline Saint-Antonin. Ce site offre une vue panoramique circulaire sur le



mont Ventoux et le village de Crillon-le-Brave. Il a aussi comme particularité d'être un lieu chargé d'histoire : le premier château seigneurial et l'ancienne église paroissiale y ont été édifiés et bien d'autres vestiges méritent que nous en prenions soin.

► **Tous les nouveaux résidents peuvent se signaler à l'accueil de la mairie ou par téléphone (04 90 65 60 08).**

Choisir Bédoin comme lieu de vie pour vous et vos familles, au pied du Géant de Provence, c'est choisir le monde rural, toutes ses spécificités et son environnement naturel que beaucoup nous envient. **Soyez les bienvenus et rendez-vous samedi 14 mai prochain!** (sous réserve des conditions sanitaires) ■

Gilles BERNARD

■ Une bibliothèque pour un hiver en douceur!

La bibliothèque continue de vous proposer des animations variées pour vous divertir durant la période hivernale. Si le Pass sanitaire reste obligatoire actuellement pour accéder aux locaux, aux spectacles ou aux ateliers, sachez que nous mettons tout en œuvre pour assurer le prêt de livres à toute personne qui n'en dispose pas. N'hésitez pas à nous appeler, nous aurons une solution pour vous.

Petits et grands pourront satisfaire leur appétit culturel et leur curiosité avec ce programme :

- **Club de lecture** pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres ou simplement trouver des idées de lecture ! Réunion dans une ambiance très conviviale, tous les premiers mercredis de chaque mois, salle du conte lu, soit le 5 janvier, le 2 février, le 2 mars. Entrée libre, sur une plage horaire de 17h30 à 20 heures, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.

- **Les Pauses YouTube** : et si on faisait une pause pour prendre le temps de découvrir YouTube ? Les trésors de Youtube à travers des chaînes et des thèmes présentés par Pierrick. Rejoignez-nous les samedis 15 janvier (le cinéma décortiqué), 5 février (la Pop culture) et 5 mars 2021 (la curiosité n'est plus un vilain défaut), à 10h30, salle du conte lu du centre culturel, pour une balade accompagnée dans la « jungle YouTube ». Édifiant !

- **Les Ateliers Numériques** sur tablettes pour seniors se poursuivent avec deux rendez-vous :

Vous n'êtes pas encore familier de l'univers des tablettes ? Franchissez le pas lors de la séance d'initiation du mardi 25 janvier, de 10 heures à 12 heures.

Un atelier « mémoire » est programmé le mardi 8 février, de 10 heures à 12 heures. Entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, c'est possible et simple !

Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, une inscription est nécessaire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.

- **Atelier « pop-up » avec l'auteur illustrateur pour la jeunesse Francesco Pittau.**

Francesco Pittau, de renommée internationale, nous fait l'honneur de sa visite à Bédoin dans le cadre de sa résidence de création à la librairie Gulliver « Écrire le monde : espaces vécus, espaces rêvés ». Mercredi 19 janvier de 10 heures à 12 heures, il animera un atelier de création d'un pop-up, salle du conte lu.

À partir de 7 ans. Gratuit, sur inscription à la bibliothèque.

Venez découvrir son univers humoristique et un personnage unique.

- **Spectacle pour jeune public : « Rock à petits »** par la Cie Cœur de Louve, dans le cadre des animations de réseau BiblioCove.



Samedi 29 janvier à 11 heures, auditorium du Centre culturel. À partir de 3 mois. Entrée libre. - Durée : 30 minutes. Concert rock pour petits et grands, « Rock à petits » aborde les thématiques propres à l'enfance et à la relation parents enfants, d'une manière humoristique et poétique. Une belle idée de sortie en famille.

- **Pour les enfants, pendant les vacances d'hiver**, un rendez-vous à retenir :

Le vendredi 18 février à 10h30 atelier « Avatars » sur tablette : viens créer ton double avec des applications originales. Atelier gratuit, sur inscription auprès des bibliothécaires.

- **Le « Printemps des poètes »** sera dignement célébré le vendredi 11 mars à 18h30, salle du conte lu.

Pour cette édition, Pierre Nicolas, journaliste, éditeur et poète viendra nous présenter son recueil « Ailleurs si j'y suis ». Venez aussi avec votre poésie

préférée, la soirée se terminera sur un « karaoké poétique ». Entrée libre.

- **Rencontre et dédicaces avec Antonin Louchard, auteur illustrateur pour la jeunesse.**

À la suite d'un atelier de création sur une journée avec une classe de l'école élémentaire, le grand Antonin Louchard, lui aussi auteur de renommée internationale, sera présent à la bibliothèque vendredi 25 mars 2022, à partir de 16h30, pour une rencontre, vente de ses livres et dédicaces.

Une belle rencontre en perspective avec un personnage haut en couleur à l'humour poétique et mordant.

- Vendredi 1^{er} avril à 20h30, la Cie « Des Bouches Aux Oreilles » propose une lecture théâtralisée de « Los Niños ». Où une adolescente, qui se croit délaissée par ses parents, va aller de découvertes en découvertes... Auditorium - Entrée libre, participation au chapeau. (Reprogrammation).



Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications de dernière minute en fonction de l'actualité réglementaire et sanitaire. Dans tous les cas, renseignez-vous avant de vous déplacer. Il est indispensable de réserver votre place.

Vous pouvez retrouver l'agenda de toutes ces animations sur www.bedoin-mont-ventoux.fr ■

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : 15 h – 18 h
Mercredi : 10 h – 12 h et 15 h – 18 h
Jeudi et vendredi : 16 h – 18 h
Samedi : 10 h – 12 h
Tél. : 04 90 65 69 72.
Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

■ Les soldats de Bédoin médaillés de Sainte Hélène

Il y a 200 ans, le 5 mai 1821, Napoléon Bonaparte rendait son dernier souffle sur l'île de Sainte Hélène. Quelques jours plus tôt, il avait rédigé son testament dans lequel il exprimait son souhait de récompenser ses « *officiers et soldats qui restent de l'armée Française, qui ont combattu depuis 1792 à 1815 pour la gloire et l'indépendance de la nation* ». Ce n'est cependant que 36 ans plus tard, que les soldats encore vivants de la Révolution et de l'Empire, seront récompensés par une distinction créée par son neveu Napoléon III : la médaille de Sainte-Hélène. Treize Bédouinains encore en vie en août 1857 furent ainsi identifiés comme récipiendaires potentiels de cette prestigieuse décoration...

Contexte

Le 10 décembre 1848, avec 74 % des voix, Charles Louis Napoléon Bonaparte est élu premier président de la République Française au suffrage universel. Arrivé au terme de son mandat non renouvelable, par son coup d'État du 2 décembre 1851, il met fin à la Seconde République et restaure l'Empire sous le nom de Napoléon III. Soucieux d'inscrire son pouvoir dans la lignée de celui de son oncle, désireux d'exécuter ses vœux et de conforter sa propre popularité auprès du peuple en démocratisant les récompenses honorifiques, Napoléon III crée alors la médaille de Sainte Hélène par décret du 12 août 1857.

préfets afin d'accélérer le recensement : « *En donnant des ordres aux maires, qui, directement dans les communes et par les commissaires de police dans les villes, connaissent facilement leurs administrés, vous devez obtenir que chacun d'eux vous donne sa liste dans un délai maximum de deux ou trois jours* ». Le maire de Bédoin, Jean Polycarpe Vache, dressa ainsi la liste des soldats du village le 24 août 1857 en précisant : « *Tous les militaires compris au présent état qui ont été inscrits sur ledit état que d'après leur simple déclaration. Aucun d'eux n'a pu produire aucune pièce authentique attendu que le 25 janvier 1852 M. le Maire fournit à M. le sous-préfet le tableau des anciens militaires avec toutes les pièces que ces militaires avaient et que ces pièces n'en sont pas retournées* ».

Nous n'avons pas de liste des récipiendaires définitifs de la médaille de Sainte Hélène pour Bédoin. Mais nous savons que certains d'entre eux ont été décorés. En effet, lors des commémorations de la « Fête de l'Empereur » (la Saint-Napoléon), instaurée par Napoléon III, le maire de Bédoin adressa une lettre au sous-préfet de Carpentras le 22 août 1861 : « *Monsieur le Sous-Préfet, Conformément à la circulaire de M. le Préfet, j'ai l'honneur de vous informer que la fête de l'empereur s'est célébrée comme de coutume, d'une manière solennelle. Elle a été annoncée la veille par le tir des boîtes, feu de joie et fusées. Le lendemain de concert avec M. le curé, l'administration municipale, entourée de son conseil, de ses employés, des médaillés de Sainte Hélène, musique en tête, a attendu selon l'usage la procession qui vient de notre dame du Moustier et s'est rendue avec elle à l'église pour assister au Te Deum d'actions de grâce qui a été chanté immédiatement. Quant à ce qui regarde les indigents et les familles pauvres j'ai cru que pour répondre entièrement auxdits sentiments de leurs majestés il était plus à propos de leur garder pour cet hiver époque où ils auraient eu vraiment besoin les allocations, dont aurait pu disposer la commune en leur faveur, que de les leur distribuer dans des moments dont ils ne souffrent de rien. Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet l'assurance de mes sentiments respectueux. Le Maire. Eymard* ».

Les « grognards » bédouinains recensés...

Sur tous les soldats de notre village qui ont combattu durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, huit résidant à Bédoin en août 1857 furent identifiés. Parmi ces soldats, on trouve des Bédouinains de naissance et d'adoption. On recense aussi cinq autres Bédouinains nés dans le village mais vivant ailleurs à cette époque. Soit un total de treize vétérans. Ceux recensés par le maire Jean Polycarpe Vache le 24 août 1857 furent :

Jean Baptiste BRUN, Jean-Jacques FLORENT, Alexis JACOTE, Jean Joseph Mathieu PASTOURET, Honoré REYNARD, Joseph Rose REYNE, Jean Joseph Barthelemy ROBERT, Joseph ROUILLET. Les autres vétérans bédouinains recensés mais ne résidant plus à Bédoin furent : François BORDE, Joseph Vincent FRUCTUS, François JEAN, Louis Jérôme MOUNIER, Joseph ROUBIN, Jacques Charles VIAU, Joseph Charles VILLON.



Médaille de Sainte-Hélène

Organisation

Le début du recensement de ces vétérans fut quelque peu chaotique... D'une part, nombre de vétérans n'avaient plus de justificatifs de leurs services accomplis et, d'autre part, beaucoup étaient dans des situations de santé ou de précarité telles qu'ils n'étaient plus en état de se manifester. Le 24 août 1857, le ministre de l'intérieur adressa ainsi un courrier aux

Le revers de la médaille...

Nombre des anciens soldats de la Révolution et du 1^{er} Empire ont cependant rencontré des difficultés lors de leur retour à la vie civile. Traumatisés par la guerre, épuisés par de longues campagnes, mutilés, oubliés et méprisés durant la 2^{de} Restauration et la Monarchie de Juillet... ils tombèrent souvent dans la précarité. **Suite p. 21**

■ Si Sainte-Colombe m'était contée...

Le samedi 23 octobre 2021, Alain Daniel Constant a organisé une visite guidée de Sainte-Colombe suivie par de très nombreux passionnés. Ce parcours, entre patrimoine et histoire(s) du hameau, s'est clôturé par une présentation de tracteurs et outils anciens...

Alain, fils de Jean-Marie Constant et de Josette Clop, est né à Carpentras mais a passé toute son enfance à Sainte-Colombe où sa famille vivait depuis des générations. Son certificat d'études obtenu, dès 13 ans et demi, il a travaillé sur l'exploitation familiale. Après un détour par l'école d'agriculture, il a poursuivi son travail de la terre en association avec ses deux frères Gilles et Thierry et bien qu'il soit aujourd'hui installé à Mormoiron, sa passion pour Sainte-Colombe est intacte et il entretient les souvenirs de son histoire et de son patrimoine qu'il aime partager...



« Toutes les informations présentées sont basées sur mes souvenirs et sur ceux qui m'ont été racontés par les « anciens ». Des recherches dans les archives permettront de préciser certaines dates et de compléter nos connaissances.

À l'origine, le hameau de Sainte-Colombe était celui des Gautiers. Les anciens l'appelaient encore li Gautier.

Les plaques indiquant les rues, places et autres passages témoignent des bâtiments et ateliers qui s'élevaient jadis à ces endroits.

Dans la rue de la forge, il y avait... une forge, qui a vraisemblablement disparu dans les années 1920...

Un peu plus bas, sur la place du four, le café de mon arrière-grand-père Clovis Domenget faisait face au four commun.

Plus haut, il y avait un barbier-coiffeur qui venait ponctuellement.



Dans l'impasse des loups, se trouvait une petite épicerie. L'espace couvert, était fermé autrefois par une porte. Car le hameau, s'il n'était pas fortifié, était fermé. Le Ventoux étant peuplé de loups, ils pouvaient entrer et causer des dégâts. Aussi, tous les soirs, cette porte était fermée pour sécuriser l'intérieur du hameau. Dans la rue du couvert, qui prolonge l'impasse des loups, se trouvait l'ancienne école privée gérée par la fabrique de l'église. Elle a été fermée à la fin du XIX^e siècle environ. Elle fut ensuite vendue et c'est mon arrière-grand-père Léon Bérard qui l'acheta... Elle servit de grenier à foin à l'étage et d'écurie pour son cheval au rez-de-chaussée... et dans l'angle de la rue du couvert et de l'impasse des loups, à l'étage, se trouvait le petit préau... sa taille témoigne du petit nombre d'élèves qu'il devait y avoir...



Un passage existait qui rejoignait la sacristie derrière l'église et qui permettait de passer de l'un à l'autre sans sortir.

Le chœur arrondi de l'église fut construit à la place de petits bâtiments juste en face. D'ailleurs, mon arrière-grand-mère Olympie Vendran, qui vivait dans l'impasse des loups, allait chercher de la chaux à Vaison avec le mulet et la charrette de ses parents pour fournir les maçons qui construisaient ce chœur.



Toujours dans l'impasse des loups, autrefois un boucher proposait sa viande une fois par semaine. Entre l'impasse des loups et la place du four, dans la rue la Grand-carriera, il y avait un café... que je n'ai pas connu. Et on y trouvait également l'épicerie Constant avec un atelier de réparation de chaussures au sous-sol. Le mari de l'épicière, Michel Constant, était le facteur du Ventoux. Il portait le courrier tous les jours à l'observatoire et devait avoir pour cela "de bonnes jambes" !

Un cordonnier officiait à l'angle de la Grand-carriera, Ma grand-mère me racontait que l'on passait chez lui mesurer ses pieds, et, quelques jours plus tard, on venait chercher ses chaussures. Elles étaient fabriquées pour durer et on les réparait autant de fois que possible car à l'époque, on ne changeait pas de chaussures aussi souvent qu'aujourd'hui.

À l'Ouest de la Grand-carriera, on arrive sur le chemin de ronde qui devait faire le tour du hameau primitif.

À l'Est se trouve la draille des prats, le sentier des prés, qui permettait d'amener les troupeaux pour paître et boire à la vieille fontaine.

Nous cheminons vers la place de l'église où se trouvait l'ancienne cure, derrière la fontaine actuelle et qui est devenue un bâtiment communal.

Le clocher de l'église date des environs de 1860. L'église elle-même daterait de la fin du XVIII^e siècle. Les petits contreforts de béton au sol qui la cernent datent des années 1960 quand elle commençait à se fendre. Des tirants ont été posés sur la façade et les fondations consolidées. À cette occasion, en creusant, de nombreux ossements ont été trouvés car autrefois, on inhumait les gens autour de l'église. Les plus aisés pouvaient être inhumés à l'intérieur mais les autres devaient se contenter de l'extérieur.

Sur la place de la fontaine le cimetière primitif jouxtait l'église. De l'autre côté de la route actuelle, là où se trouve la boulangerie, un four, que la famille d'Anaïs Astaud avait fait construire durant le Second Empire (1852 à 1870) est toujours en activité. Son fils, Célestin Guintrand, y a tenu une boulangerie jusqu'en 1960.

À côté de la croix de mission de 1843, se trouve la fontaine qui porte deux noms. Celui de M. Ayme, curé, et en dessous, celui de M. Favier maire en 1870... Le curé est cité le premier car il était sourcier et avait détecté la source qui se situe 500 mètres plus haut. Cette source, au centre du hameau, c'était la vie. Les chevaux venaient boire dans la conque, on remplissait les arrosoirs, les sulfateuses pour les vignes... car l'eau courante n'est arrivée à Sainte-Colombe qu'en 1967!



L'eau de la fontaine a été séparée en deux : l'une partait vers les prés et l'autre vers le lavoir.

Celui-ci comprenait un bassin de lavage et un autre de rinçage. Il avait été agrandi car on manquait de place ! Les femmes apportaient ce qu'elles avaient à laver dans des bassines de fer-blanc avec le savon de Marseille et leur battoir à linge. Toute une expédition ! L'hiver les femmes revenaient à la maison avec les doigts glacés... c'était une autre époque ! L'eau qui débordait du lavoir partait alimenter les prés.



On peut remarquer, lorsque l'on descend vers l'école, une plaque indiquant "Impasse du lavoir" qui n'a rien à voir avec celui qui est plus haut. À moins que ce ne soit parce que cette impasse desservait l'ancienne fontaine qui a pu être aménagée en lavoir il y a bien longtemps ? Quoi qu'il en soit, cette ancienne fontaine alimentait aussi les prés dont les familles avaient besoin pour faire du foin et ainsi nourrir les quelques bêtes du foyer : chèvres, moutons, ânes, mulets... pendant l'hiver.

En face de l'école se trouve un bâtiment dans lequel trois soeurs (biologiques) avaient décidé de se cloîtrer. On appelait cette maison le couvent. Au début des années 1900, l'institutrice, Mme Reynard (mère de Manin) vivait dans ce bâtiment et n'occupait pas l'étage de l'école pourtant réservé aux enseignants. Son mari, Eugène Reynard était menuisier (en plus d'être apiculteur). J'imagine qu'il ne faisait pas que ça... car il ne devait pas changer des fenêtres tous les jours à Sainte-Colombe. C'est lui qui installa une scierie dans le Ventoux et fabriqua les

planches qui servirent à la construction du Chalet Reynard.



L'école de Sainte-Colombe avait deux étages : le rez-de-chaussée pour la classe et l'étage qui servait de logement aux enseignants. Au départ, c'était une école de filles et l'école des garçons était aux Baux. Les garçons de Sainte-Colombe allaient ainsi aux Baux et les filles des Baux venaient ici à Sainte-Colombe. Quelques années après la première guerre mondiale, l'école des Baux et celle de Sainte-Colombe sont devenues mixtes pour éviter aux enfants tous ces déplacements. On allait à l'école de 5 ans jusqu'à 14 ans. Cette école en classe unique comptait plus d'une vingtaine d'élèves de tous âges. Au sol, un plancher de bois supportait un poêle qui trônait au milieu de la classe. Les plus âgés étaient chargés de l'alimenter et chaque semaine, à tour de rôle, on devait arriver 10 minutes avant le début des cours pour allumer le feu et nettoyer la classe car il y avait beaucoup de poussière. D'ailleurs, on la déplaçait plus qu'on ne la faisait disparaître...

Les cantonniers apportaient le bois et les faisaient passer par-dessus la grille (car il n'y avait qu'un portillon pour entrer dans la cour) et nous étions chargés de le ranger derrière l'école, dans le bûcher. Certains jours d'automne, l'école était fermée et on partait tous dans le Ventoux avec notre sac pour ramasser des boudoungnes (boules de pins) et on les rapportait... elles servaient d'allume-feu pour le poêle de la classe. Le style architectural de l'école, avec ses briques rouges, témoigne de la tendance de l'époque de sa construction à la fin du XIX^e siècle. L'école a été ouverte dans les années 1890 et a été fermée en 1970 environ. J'ai connu des anciens qui étaient allés à l'ancienne école dans l'impasse des lousps. On peut dire que ceux qui étaient nés avant les années 1880 allaient à l'ancienne école et ceux nés dans les années 1890 sont allés à cette "nouvelle" école...

Au fond de la cour se trouvaient 3 toilettes qui étaient à l'origine aussi en briques rouges. Celle tout au fond était réservé aux enseignants, les autres aux élèves : l'une pour les garçons l'autre pour les filles. Il y avait aussi un puits et une pompe, au milieu, le long du mur. À gauche de la pompe se trouvait le jardin des filles et à droite celui des garçons. On apprenait ainsi à entretenir un petit potager. Pour ceux qui habitaient loin, le midi on déjeunait sur place. On apportait son repas tous les jours car il n'y avait pas de cantine !

Devant l'école il y avait un gros acacia à l'ombre duquel on jouait. Les garçons, pendant les courses de côte du Ventoux, simulaient un circuit autour de cet arbre et nous faisons un virage bien incliné que l'on appelait le virage de Saint-Estève...

Dans l'entrée, un petit couloir permettait de déposer nos affaires et un escalier desservait le logement des enseignants. Une porte à droite ouvrait sur la classe.

L'institutrice avec son bureau et le tableau étaient installés du côté Est. Dans la classe, il y avait une statue de la vierge qui a été enlevée en 1905 (lors de la séparation de l'Église et de l'État) mais il reste encore les supports en fer forgé fixés dans le mur...

Dans les années 1960, on a fait installer l'eau courante dans le logement des enseignants. C'est Hector Blanc qui a effectué les travaux avec une pompe posée sous les

escaliers et alimentée par le puits.

En fin d'année, on faisait un spectacle. Les cantonniers montaient une petite estrade devant l'école et posaient des bancs pour les parents... Je me rappelle avoir récité une poésie... mais je ne sais plus laquelle !

Quand il y avait des élections, l'école servait de bureau de vote. On mettait une urne avec cadenas dans la classe, on dépouillait sur place et on apportait ensuite le tout à Bédoin. On comptait une centaine d'inscrits. Le bureau de vote de Sainte-Colombe rassemblait les hameaux des Bruns, de Saint-Estève, des Fatignons, des Constant, des Vendrans et des granges attenantes...

Témoins d'un mode de vie disparu, je collectionne les outils et les tracteurs anciens. Je les restaure et les entretiens. Je n'ai pas de formation en mécanique mais j'ai appris sur le tas... de toute façon, quand ça ne marche pas... on ne risque rien !

Les tracteurs étant arrivés à Bédoin dans les années 1950 environ, on utilisait avant cela des outils rudimentaires tirés par des bêtes. J'ai un araire, outil très archaïque, avec une pointe qui creusait la terre. Avec la charrue, on a pu retourner la terre, aérer, favoriser la vie microbienne et les cultures ont beaucoup mieux poussé.

J'ai aussi des fers à cheval, à mulet et à bœufs ! Et j'ai l'équivalent pour les hommes : des sabots de laboureur ! D'ailleurs, je me souviens, quand j'étais

enfant, d'un ancien dont j'ai oublié le nom, qui marchait dans Sainte-Colombe avec des sabots en bois... on l'entendait venir ! J'ai aussi des tables à vers à soie (canisses) sur lesquelles on déposait des feuilles de mûrier pour nourrir les vers à soie, puis quand ils étaient assez gros, on déposait des branches de genêts sur lesquelles ils faisaient leurs cocons. Si on attendait trop, de ce cocon sortait un papillon. Il fallait donc intervenir au bon moment et ébouillanter le cocon pour ensuite tirer le fil de soie. On trouvait d'ailleurs des filatures à Bédoin car la sériciculture représentait un complément de revenus pour beaucoup d'habitants.

Je possède aussi une ruche faite à partir d'un tronc creux de cerisier car l'apiculture était aussi une activité importante. La gurbi était un outil qui permettait d'élargir le trou du tronc pour faire plus de places aux abeilles. Avant l'avènement des ruches à cadres, on était alors obligé de sacrifier toute une colonie, avant de presser la cire et le miel. Le miel coulait et la cire qui restait servait à faire des bougies... Une après-midi entière serait nécessaire pour faire le tour de tous les outils et tracteurs que j'ai accumulés depuis des décennies ! ».

En revenant dans le hameau, Alain clôture ainsi sa visite : « Avec l'école, l'église, le cimetière, le monument aux morts, le bureau de vote... Sainte-Colombe pour moi, c'est plus qu'un hameau... c'est un village ! ».

Propos recueillis par
Romain DETHÈS



Le succès de cette visite guidée démontre une fois de plus l'attachement des bédouinçais à l'histoire, au patrimoine de notre village, de ses hameaux et du Ventoux. Un attachement aussi pour ces habitants, ces familles Bédouinaises, qui, durant des siècles, au travers de leur labeur, leur courage, leur infortune aussi, ont façonné l'histoire de Bédoin...

Suite de la p. 17 Il en est tristement de même pour certains Bédouinains médaillés de Sainte Hélène. On en retrouve quelques-uns dans les dossiers adressés au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur par le préfet de Vaucluse qui « sollicitent une aide du gouvernement »...

Conclusion

La médaille de Sainte Hélène, même si elle n'évita pas l'indigence à nombre de vétérans, leur permit de retrouver un certain prestige après avoir été parfois marginalisés voire dédaignés durant des décennies... Elle marqua aussi son époque, et fut la première médaille commémorative de l'histoire de France. Son ruban inspira ainsi celui de la Croix de Guerre créée près de 60 ans plus tard et décernée aux plus vaillants combattants de la Première Guerre mondiale...

Croix de
Guerre
14-18



Romain DETHÈS

Extrait de l'article « Les soldats de Bédoin médaillés de Sainte Hélène » par Romain Dethès, dans le 4^e numéro de la *Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux*, publiée en novembre 2021 par l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux ».

■ Les « Demoiselles coiffées », un site remarquable menacé et à protéger



Les cheminées de fée, appelées aussi « Demoiselles coiffées » sont un des éléments majeurs de notre patrimoine géologique et sont uniques dans le périmètre du Ventoux.

Les Bédouinains y sont fortement attachés et expriment depuis plusieurs années leur inquiétude devant la dégradation progressive de cette formation géologique due à l'érosion différentielle.

La pérennité du site est menacée à terme : des traces de creusement et des gravures d'origine anthropique sont observables sur les parois.

La municipalité souhaite préserver ce lieu et engager une démarche de protection grâce à une gestion adaptée permettant de concilier leur préservation et une valorisation encadrée. Elle souhaite solliciter l'attribution du label « **Espaces naturels sensibles** » porté par le conseil départemental du Vaucluse.

Ce site, entièrement privé, avec un fort morcellement des parcelles, nécessite pour espérer la labellisation, des ac-

quisitions foncières par la commune. Des tentatives de rachat avaient échoué au début des années 2000, mais nos démarches actives et convaincantes auprès des propriétaires de la zone la plus sensible ont abouti.

Nous remercions les propriétaires fonciers, tous conscients de l'enjeu patrimonial et environnemental, d'avoir accepté de céder leurs parcelles à la commune.

Le conseil municipal réduit, du fait de l'absence de la minorité représentant « Bédoin avec vous », a donc adopté le principe de l'acquisition de 16 645 m² au prix de 2 € le m² (prix conforme à l'avis des Domaines), pour un montant de 33 290 € hors frais.

Nous consacrerons un dossier complet dans un prochain *Passadou*, sur ce sujet majeur qui témoigne de notre attachement au patrimoine sous toutes ses formes et de notre détermination à faire avancer les dossiers sensibles laissés en attente.

Dominique VISSECQ



On souhaiterait que la magie de Noël permette que
les enfants aient tous à manger sur notre planète.



Stourmand CM2

On souhaiterait que la magie de Noël permette à tout le monde d'être heureux
sous la Louve.



Marie CM2



On souhaiterait que la magie de Noël permette que
l'on respecte notre planète menacée.



Mayeul CM2

On souhaiterait que la magie de Noël permette qu'il
n'y ait plus de guerre !



Sébastien CM2

■ *La journée de la forêt du mont Ventoux*



L'édition 2022 de la Journée de la Forêt

Le dimanche 4 septembre 2022, la commune de Bédoin organisera sa 6^e édition de la « journée de la forêt du mont Ventoux » au cœur de cette forêt emblématique de Perrache (altitude 1112 m).

L'objectif de cette journée est de faire découvrir au plus grand nombre le temps d'une journée festive et ludique, les richesses et les particularités de ce milieu naturel.

Cette forêt, devenue propriété communale au XIII^e siècle, est depuis toujours, un lieu de vie, un vaste terrain d'activités humaines, pastorales et forestières qui la valorisent et participent à son entretien, un espace de détente, de pratiques sportives et de découverte de la nature. Rencontres, spectacles, animations, expositions, conférences, ateliers, activités de pleine nature, jeux, déambulations musicales, contes et lectures rythmeront cette journée festive.

Historique et contexte de l'événement

L'événement a été créé en vue de valoriser la forêt d'un territoire, celui du mont Ventoux, sur laquelle elle s'étend largement dans sa diversité avec toutes ses spécificités et son histoire; il est important de rappeler ceci : « Au XIX^e siècle, le mont Ventoux a fait partie des massifs qui ont bénéficié de la politique de restauration des terrains en montagne et qui avait pour objectif de reboiser les terrains surexploités et très pâturés,

sur lesquels étaient observés des problèmes d'érosion ». « 160 ans après sa plantation, la cédraie du mont Ventoux est aujourd'hui devenue la plus grande d'Europe, avec 1400 hectares de superficie, dont 400 hectares de forêt historique, où les plus anciens arbres plantés dans les années 1860, originaires de l'Atlas, sont aujourd'hui encore debout ».

La commune de Bédoin est historiquement à l'origine de la création, de la réalisation et de la gestion de la manifestation de « la Journée de la Forêt » ; Cet événement, grandeur nature, était à ses débuts organisé par les associations de Bédoin pour les amateurs de nature, de chasse, d'environnement dans le seul but de passer un bon moment festif en forêt.

C'est en 2003 que l'association office de tourisme a créé la toute première journée officielle de la forêt du mont Ventoux, sur le site de Perrache. À l'initiative de Valérie Buscaïno, chargée de mission O.T. et de Vérane Bréchu, garde forestier et intervenant de l'ONF, cette manifestation a été mise en place, sur décision du conseil d'administration de l'O.T. et avec la participation de nombreux bénévoles impliqués dans la promotion et la protection du mont Ventoux. Le succès a été immédiat et de nombreux visiteurs ont fréquenté le site.

Les deux premières éditions ont été organisées par l'office de tourisme en partenariat avec la commune. Les éditions suivantes ont vu le SMAEMV intégrer l'organisation. Pour rappel :

- 1^{re} édition : le 18 mai 2003
- 2^e édition : le 14 mai 2006

- 3^e édition : le 17 mai 2009
- 4^e édition : le 12 mai 2013
- 5^e édition : le 14 mai 2017.

Aujourd'hui, si l'événement a gardé son aspect festif et local, il revêt, par son ampleur une dimension « grand public » et offre une vision de la forêt sous plusieurs angles : valorisation des métiers de la forêt, des produits du terroir, des activités touristiques et de pleine nature et des ateliers d'éducation à l'environnement.

Compte tenu de son envergure (pour rappel, 3000 personnes lors de la journée du 17 mai 2009), la manifestation s'organise à intervalle de 3 ou 4 années et elle se coordonne avec les partenaires locaux historiques que sont l'O.N.F., le S.M.A.E.M.V., la CoVe, certaines communes situées sur le périmètre du mont Ventoux, des associations locales et des réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Afin de mener à bien dans sa globalité le pilotage de l'événement, la commune souhaite faire appel aux services de Jeanne Clavière qui a déjà coordonné les éditions 2009, 2013 et 2017. Sa mission sera étendue sur une période de 8 mois de préparation, nécessaires à sa conception.

Les partenaires, les collectivités, les structures et associations du territoire seront sollicités et participeront aux réunions du comité de pilotage afin de décider collectivement des actions à mener en concertation avec la commune. Celle-ci restera néanmoins porteuse de l'opération.

Jeanne CLAVIERE et Gilles BERNARD

■ *Les jardins familiaux et partagés de Bédoin... un projet apprécié avec les écoliers*



Il faisait grand soleil sur les jardins familiaux et partagés ce 13 décembre lorsque les écoliers de la classe de CE1 accompagnés de Virginie leur institutrice sont arrivés aux terrains.

Les jardiniers, les élus, les amis les attendaient ainsi que 27 arbres fruitiers prêts à planter, une parcelle pédagogique à aménager.

L'association avait préparé pelles, pioches, petits râteaux et quelques graines pour une après-midi de pur bonheur qui présage de belles rencontres à venir avec les enfants de Bédoin sur ce site magnifique face à notre Ventoux.

Enfants, jeunes et moins jeunes ont donc planté, semé ensemble en évoquant déjà les cueillettes à venir aux beaux jours. ■

Dominique LODWICK pour l'Association

LA VIE ASSOCIATIVE

■ *En forme à Bédoin*

L'Association en Forme A Bédoin, un « Sport pour Tous », remercie les 68 adhérentes et adhérents pour leur fidélité, durant ce début de saison 2021/2022.

Grâce aux gestes barrière ainsi qu'au contrôle du pass sanitaire nous avons pu reprendre nos activités normalement et en toute tranquillité début septembre au centre culturel.

Avec optimisme – il en faut – les membres du comité directeur vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année, à partager avec les vôtres... mais toujours dans le respect des règles sanitaires. ■

Pour nous contacter

Tél. 06 12 75 40 66
secretariat@enformeabedoin.com
www.enformeabedoin.com



■ Fêtes de fin d'année au Bédoin Judo



Le lundi 13 et mercredi 15 décembre, le Bédoin Judo organisait ses traditionnels goûters et apéro de fin d'année.

C'est a minima, cette année, compte tenu du contexte sanitaire qu'une partie des adhérents se sont retrouvés :

- Le lundi pour un cours de judo en commun suivi d'un goûter au Dojo.
- Le mercredi pour une mini-séance de Cross Training suivi d'un apéro également au Dojo. Les soirées furent conviviales et c'est avec plaisir que

chaque adhérent reçut son petit cadeau offert par le club.

Après avoir souhaité tous leurs meilleurs vœux, le président Daniel Clément et les professeurs Patrice Walch et Patrice Signoret ont donné rendez-vous à tous pour la reprise à partir du 3 janvier 2022.

Horaires des cours

Lundi: 17h30 à 18h30: Judo enfants groupe 1

Lundi: 18h30 à 19h30: Judo enfants groupe 2

Lundi: 19h30 à 21h: Judo ado/adultes

Mercredi: 19h30 à 21h: Préparation physique (Cross Training)

Jeudi: 19h à 20h: Préparation physique (Cross Training)

Jeudi: 20h à 21h: Jujitsu

Samedi matin: Travail grades ■

Renseignements : 06 22 48 15 04
ou bedoinjudo.com

■ Ventoux Sud Football Club

Dans le cadre du dispositif « Le sport pour valeur », le Ventoux Sud FC a signé, mercredi 8 décembre, un partenariat avec le Crédit Agricole Alpes-Provence.



En présence de Messieurs les maires de Bédoin et Mazan, du directeur de l'agence de Bédoin et de la représentante du conseil d'administration

du Crédit Agricole, Muriel Hurtis, ancienne championne du monde du relais 4 x 100 m, spécialiste du sprint et Olivier Jouvaud, président du Ventoux Sud FC, ont signé les conventions de partenariat pour la saison de football 2021-2022.

Muriel Hurtis reviendra durant la saison pour donner une conférence sur le sport auprès des jeunes du club.

Que l'aventure commence ! ■

■ MJC

La reprise des activités à la MJC s'est faite progressivement avec dynamisme. Le nombre d'adhérents augmente régulièrement depuis septembre malgré la frilosité due à la covid.

Après l'exposition de peinture modelage des élèves de V. Albert et V. Brueder qui a remporté un franc succès, nous avons participé vendredi 3 décembre au Téléthon avec un stand odorant : vin et jus de pomme chauds, crêpes et tombola.

Le groupe GRS quant à lui a participé le lendemain au Téléthon de Jonquières en proposant des chorégraphies sur le thème de Noël, fort appréciées.

Devant un public intéressé, en présence de Monsieur le Maire et du représentant de la Fédération Française des MJC, l'assemblée générale 2020-2021 a eu lieu. Les adhérents ont approuvé à l'unanimité le bilan moral, financier et d'activité.



Avec la Covid on note comme dans toutes les associations une baisse du nombre d'adhérents. La difficulté à attirer les adolescents et celle de donner aux adultes l'envie de s'investir a donné l'occasion d'échanger sur le devenir des MJC dans le contexte actuel.

Paulette Baudillon, Christiane Gras et

Denis Fort rejoignent le C.A. Bienvenue aux nouveaux administrateurs.

La MJC est la maison de tous, venez avec vos idées, vos envies, nous les partagerons. ■

La Présidente, J.Deleuil



■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

L'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux a le plaisir de vous annoncer la sortie du 4^e numéro de sa revue. Vous y trouverez de nombreux articles concernant le patrimoine historique et culturel de Bédoin avec notamment :

- les enfants de Bédoin dans les guerres napoléoniennes,
- Bédoin en 1789 et en l'an IX de la République,
- bar-restaurant « Le relais », l'histoire d'une salle,

ainsi que de nombreux autres articles et photos.

Le livre *Poilus de Bédoin, la guerre ce suicide du monde* est en vente auprès de notre association au prix de 20 € (17 € pour nos adhérents).

Le 27 novembre 2021, Catherine Richarté-Manfredi, archéologue mé-

diéviste, a donné une conférence intitulée « *Bédoin, de la villa des Bruns au florissant village des ouliers. Pérégrination archéologique et patrimoniale à travers les âges* ».

Plus de 80 personnes ont pu ainsi plonger dans le passé de notre village depuis la préhistoire jusqu'au xv^e siècle et découvrir comment les hommes se sont adaptés à un espace propice à leurs activités : terroirs fertiles, abondance du bois, terres aux qualités exceptionnelles qui ont fait de Bédoin le premier centre de production potière du Comtat au début du xv^e siècle. Sans oublier la marque profonde du christianisme avec ses chapelles : la Madelène, N.-D. du Moustier, Saint-Blaise, etc.

Nos travaux de recherches sur l'histoire de notre village se poursuivent et vous trouverez dans le n° 5 de notre revue à paraître en novembre 2022 une variété d'articles concernant le passé

de Bédoin, ses personnages emblématiques, des photos anciennes...

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, Eric Cosse a reproduit une tranchée et sa « cagna » (abri souterrain où pouvaient se reposer les soldats) sur la place de la République.

Cette construction symbolique et éphémère a servi de cadre aux enfants des écoles qui ont lu des lettres envoyées à leur famille par des poilus de Bédoin.

En raison des incertitudes sanitaires récurrentes, deux manifestations ont dû être malheureusement annulées :

- l'exposition « Nous avons 20 ans en 1944 », prévue les samedi 18 et dimanche 26 septembre 2021,
- l'assemblée générale de notre association, prévue le 10 décembre 2021. ■

■ Un estage de prouvençau emé l'Escolo dóu Ventour!

L'Escolo dóu Ventour, en partenariat emé Prouvençau Lengò Vivo, à la demando dóu Pargue Naturau Regiounau dóu Ventour, a ourganisa un estage de prouvençau lou dimenche 5 de desèmbe dins l'après-dina, à Bedouin.

L'estage fuguè coumplèt en mens de quinze jour et un trentenau d'estagiàri vengu dóu territòri dóu Pargue e bèn mai se souu retrouba à l'entour di proufessor Virginio Bigonnet-Balet, Jaumeto Hubert e Paulin Reynard pèr charra nosto bello lengo.

Lis estagiàri de 23 à 83 an, encanta, souvèton que d'autris estage siegon prepausa au mai lèu! Osco en tóuti e à bèn lèu.

Bono fèsto de Nouvè e à l'an que vèn, « se noun sian pas mai que noun fuguen pas mens »!

Courino Nicolas
Présidènte de l'Escolo dóu Ventour

Un stage de provençal avec l'École du Ventoux!

L'Escolo dóu Ventour en partenariat avec Prouvençau Lengò Vivo à la demande du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux a organisé un stage de langue provençale le dimanche 5 décembre après-midi à Bédouin. En moins de 15 jours, le quota a été rempli et une trentaine de stagiaires venus de Mormoiron, Caromb, Mazan, Carpentras, Sault, Le Buis, Curnier, Avignon, Malemort, Monteux, l'Isle-sur-Sorgues, Montbrun-les-Bains, Nyons, Lurs, Lachaux, Camaret-sur-Aigues, Carry-le-Rouet, Roquefort-la-Bédoule et bien sûr Bédouin se sont retrouvés autour de Virginie Bigonnet-Balet, Jacqueline Hubert et Paulin Reynard pour parler notre belle langue. Les stagiaires, de 23 à 83 ans, enchantés, souhaitent que de nouvelles sessions leurs soient proposées rapidement. Félicitations à tous et à bientôt.

Bonnes fêtes de Noël et à l'année prochaine, « si nous ne sommes pas plus que nous ne soyons pas moins »! ■

Corinne Nicolas
Présidente de l'Escolo dóu Ventour



Horizontalment: 1. JERUSALEM, 2. ANE, IXA, 3. UA, LAS, OR, 4. MONAS, 5. INSTIGUEE, 6. FUSAS, 7. SI, SLS, NL, NL, 8. ELU, ROI, 9. SEBASTIEN, Verticalement: A. JAUNISSES, B. ENA, ILE, C. RE, MSF, UB, D. LOTUS, E. STANISLAS, F. SAGAS, G. LI, SUS, RI, H. EXO, NOE, I. MARCELLIN.

■ *Le semi-marathon du mont Ventoux*



Après deux ans d'absence liés à la crise sanitaire, le semi-marathon du mont Ventoux va faire son grand retour le 31 juillet 2022. Une dixième édition très attendue qui va marquer les débuts d'une nouvelle équipe organisatrice.

Après plusieurs années aux commandes de l'événement, Alain Constant avec une équipe solide à ses cotés a décidé de passer le témoin à de jeunes passionnés de la course à pied, pour la plupart originaires de notre village. Nous sommes très heureux de prendre la suite des bédouinains qui ont organisé neuf magnifiques éditions du semi-marathon du mont Ventoux. Nous avons quasiment tous eu la chance de participer au moins une fois à cette course, et nous sommes très motivés à l'idée de passer de l'autre côté. La transition va s'effectuer en douceur, les « anciens » Ventoux Sud, les parents d'élèves seront toujours présents pour nous épauler, nous conseiller, et c'est forcément rassurant et motivant.

Épreuve mythique dans le paysage sportif vauclusien, le semi-marathon du mont Ventoux a réuni plus de 600 coureurs lors de ses dernières éditions et va donc reprendre du service l'année prochaine. Nous sommes quasiment tous originaires de Bédoin, certains y habitent

toujours aujourd'hui et nous sommes très attachés à notre patrimoine, à notre village, et à notre Ventoux. Le « Grand Chauve » a une grande notoriété auprès des cyclistes, mais c'est également un magnifique terrain de jeu pour les amateurs de course à pied. Dans la continuité de ce qui a été fait depuis 2011, nous voulons faire rayonner le village à travers cet événement rassembleur. Si les projets sont nombreux dans les têtes des jeunes organisateurs, l'édition de 2022 restera dans la lignée des précédentes, avec l'épreuve mythique de 21,5 km pour 1610 d+ au départ de Bédoin. Nous n'allons rien révolutionner pour cette édition de reprise, et nous voulons nous appuyer sur les bases solides de l'événement pour nous lancer dans cette belle aventure. Nous souhaitons faire les choses dans

l'ordre, avant de faire grandir l'épreuve.

Les inscriptions vont prochainement être lancées uniquement en ligne sur le site www.KMS.fr, et seront limitées à 800 coureurs. Toutes les informations relatives à l'événement sont disponibles sur le site internet : www.semimontventoux.com.

Les membres de la nouvelle équipe organisatrice du semi-marathon du Mont-Ventoux :

Alexandra Beynet - Bastien Anres - Cédric Pharel - Célia Cartoux - Florian Onic - Théo Pezellier - Florian Benedetti - Myrtille Constant - Romain Berthome - Bertrand Delhomme ■

**Bertrand Delhomme
pour Mont-Ventoux Organisation**

Je tiens à saluer les organisateurs du comité des fêtes de 1987 à 1989 qui ont eu le mérite de lancer les 3 premières éditions à une époque où la pratique n'était pas très développée. **Sans eux l'histoire n'aurait jamais démarré.**

Au final une belle continuité, en effet après les cinq anciens (François, Christophe, Claude, Francis et Alain)

qui avaient participé en 1989 puis organisé de 2011 à 2019, la relève se met en place avec des jeunes locaux qui prennent le flambeau de cette organisation 100 % bédouinaise. Bravo à nos jeunes qui s'engagent pour leur commune autour d'un événement fédérateur créé par des Bédouinains.

Alain CONSTANT

■ *Bédoïn en Transition*

La conférence de Glasgow sur les changements climatiques est un échec. L'objectif des accords de Paris était une augmentation de la température mondiale inférieure à 1,5°; on est sur une hausse de + 2,5°. La planète s'adaptera, mais ses habitants le pourront-ils? D'ici la fin du siècle, la Provence devrait connaître des pics de chaleur pouvant atteindre 50° et la multiplication des fortes pluies. Qu'en sera-t-il pour Bédoïn? Quels impacts sur la vigne, la forêt, le tourisme? Notre village perdrait une part de son attractivité et ses

activités viticoles seraient en danger. Les actions à mener face au dérèglement climatique relèvent des États, mais aussi des collectivités locales et de chacun d'entre nous.

La commune doit faire des choix:

- agir pour développer les énergies renouvelables, notamment pour les futurs lotissements
- réhabiliter les équipements publics en intégrant les objectifs de la transition énergétique
- réviser le Plan Local d'Urbanisme

afin d'imposer des dispositions prenant réellement en compte les enjeux climatiques

- engager une démarche de réduction des déchets plutôt que de subir une augmentation des taxes liées à l'enlèvement.

D'autres actions sont possibles, mais il s'agit de prendre le virage de la transition et d'agir localement.

contact@bedoin-transition.fr

■ *Bédoïn Ventoux avec vous*

L'année 2021 se termine et nous avons tous eu le plaisir de voir, d'apprécier, ou d'utiliser de nouvelles infrastructures dans notre village.

De la rénovation de l'Eglise, à l'ouverture de « la Caserne », à la mise

en service de la **maison de santé** et de la nouvelle **salle de sport**, puis à l'installation des résidents à la **maison de retraite**...

Que de belles réussites à la disposition de nos concitoyens!

Nous souhaitons à toutes les Bedoinaises et à tous les Bedoïnais de belles et heureuses fêtes de fin d'année en famille.

Prenez soin de vous, de vos proches et rendez-vous en 2022

Les Elus de Bédoïn Ventoux Expression
Anne CAPOZZO, Yannick CHARETTEUR, Olivier MERCIER, Michel PAPE

bedoinventouxexpression.fr

■ *Bédoïn Ventoux l'Avenir Ensemble*

En 18 mois de mandat, nous avons travaillé pour **rétablir les liens étroits qui nous unissent à notre commune** et à tous ceux pour qui l'évocation de Bédoïn est synonyme de patrimoine naturel et environnemental, de solidarités intergénérationnelles et de plaisir des événements partagés.

La création et l'installation des comités consultatifs, tant sur la biodiversité et la transition énergétique que sur le cadre de vie et la citoyenneté témoignent, entre autres, de **la fidélité à nos engagements pris.**

Cette ouverture démocratique, novatrice pour notre village, viendra

se renforcer dès le mois de février puisque la première réunion publique se tiendra au centre culturel Hélen-Adam en présence des administrés dont le zonage géographique a été entériné. **Les projets majeurs de notre campagne sont lancés, certains déjà aboutis.** Qu'il s'agisse de ceux engagés sur la sécurisation des axes routiers et de notre voirie communale, de l'accession à la propriété pour nos jeunes du village, des jardins partagés, de l'arrivée du bio à notre restauration scolaire grâce aux producteurs locaux, du processus de réhabilitation du chalet Manin emblème à bien des égards de notre attachement au

Ventoux, de la résidence autonomie, etc., sont autant de concrétisations pour lesquelles vous nous avez accordé votre confiance.

Avec nos acteurs économiques et notre tissu associatif, **nous poursuivons ce partenariat dynamique impulsé par nos commerçants et nos artisans ainsi que par le collectif des Artisans du Mistral qui font du bâtiment La Caserne un lieu créatif, inventif et vivant.**

Chaque jour de 2022 est désormais dédié à cette mission que vous nous avez confiée : très belle année à tous!



■ *Le Lutin du Ventoux* *Tourte aux perdreaux* *et aux sanguins* *sauce vin rouge* *de Quentin*



Pâte brisée

Farine : 250 g
Beurre : 125 g
Eau : 30 g à 40 g
Œuf : 1
Sel : 1 pincée

Dans un saladier, mélanger la farine, le sel ainsi que le beurre pommade. Après l'obtention d'une pâte sableuse ajouter l'œuf ainsi que l'eau tout en pétrissant la pâte. Une fois la pâte prête, la déposer sur un plan de travail afin de pouvoir la fraiser de la paume de la main. Envelopper la pâte brisée dans un papier film puis la réserver dans un réfrigérateur.

Farce perdreaux sanguins

Perdreaux de 300 g : 3
Pommes de terre : 200 g
Sanguins : 300 g
Cognac : 10 cl
Beurre : 50 g
Huile d'olive : 5 cl

Couper les perdreaux en 4 morceaux.
Dans une casserole, faire fondre le beurre avec un filet d'huile d'olive et saisir les perdreaux. Déglacer avec 10 cl de cognac et faire bouillir. Recouvrir d'eau et laisser mijoter 2 heures à feu doux.
Refroidir les perdreaux et séparer la chair des os.

Nettoyer les sanguins, les couper en morceaux afin de pouvoir les poêler. Mélanger avec 15 cl de jus de cuisson des perdreaux, hacher les pommes de terre cuites à l'eau et ajouter les sanguins.

Étaler la pâte brisée et la déposer dans un plat. Garnir de farce et refermer la tourte avec la pâte.

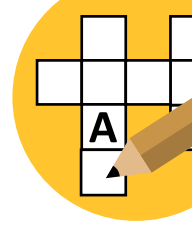
Cuire 30 minutes au four à 180 °C (thermostat 7).

Sauce vin rouge

Vin rouge : 1 litre
Jus de cuisson : 50 cl

Faire bouillir le vin rouge et le faire réduire de moitié.
Ajouter le jus de cuisson préalablement passé au tamis.
Laisser réduire quelques minutes et y ajouter un peu de beurre au fouet afin d'obtenir une sauce onctueuse.

Bon appétit



LES MOTS CROISÉS D'ANNE

« Comme on connaît ses saints... »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2				■		■			
3			■				■		
4		■						■	
5									
6		■						■	
7			■				■		
8				■		■			
9									

Horizontalement :

- Salomon y fit bâtir le Temple.
- Monture de Jésus parfois. Mit à l'index.
- Rassemblement de nations. Regret exprimé. Prix du silence.
- Entrée au monastère.
- À bien faire, j'espère.
- Jaillis.
- Dans la gamme. Solos de consonnes. Nouvelle lune.
- Sa place est au paradis. La sienne est sur un trône.
- Un saint tout percé...

Verticalement :

- Saint Gerlac en a pâti.
- École supérieure. Saint-Honorat par exemple.
- Peut être mineur en fugue. Il soigne loin de chez lui. Union bancaire.
- Bleu pour Tintin.
- Ce saint a une très belle place.
- Histoires de familles.
- Une petite trotte ailleurs. S'entendait dans la bataille. Pris du bon temps.
- Début de l'Exode. Il sauva nombre d'espèces.
- L'invoquer pour trouver une place de parking.

Voir solutions page 28

CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

15-16 janvier	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
22-23 janvier	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
29-30 janvier	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
5-6 février	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
12-13 février	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
19-20 février	Dr Michel NADRA	04 90 61 88 96
26-27 février	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
5-6 mars	Dr B. BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
12-13 mars	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
19-20 mars	Dr Marie-Christine CAUT	04 90 69 63 15
26-27 mars	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
02-03 avril	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
09-10 avril	Dr Clément CEZANNE	04 90 69 71 53
16-17-18 avril	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
23-24 avril	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
30 avril-1 ^{er} mai	Dr Jean-Louis GUBERT	04 90 65 92 12
07-08 mai	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
14-15 mai	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
21-22 mai	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
26-27-28-29 mai	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE : 04 90 31 43 43 • PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU 15 - POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro 112

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Tao THOREZ	né le 11.11.2021
Loan MALLET	né le 12.11.2021
Jiulia JOUVAUD	née le 12.12.2021
Timothé HEINZ	né le 18.12.2021

FÉLICITATIONS

Jonathan WIRTZ et Leena SALEM le 19.10.2021

CONDOLÉANCES

Danielle TAILLEFER veuve OMBRY (77 ans)	le 03.10.2021
André ANRES (94 ans)	le 20.10.2021
Georgette SALLES veuve DAMIAN (86 ans)	le 10.12.2021
Véronique PATOUILLARD veuve LIEVENS (70 ans)	le 18.12.2021
Arlette GHIDONI veuve INTEGLIA (92 ans)	le 25.12.2021
Lucien CLEMENT (90 ans)	le 28.12.2021
Gisèle GUENZL veuve JONCOUR (89 ans)	le 28.12.2021